

DECISION DU MAIRE N° 2026- 012/ CULTUREL

8. Domaines de compétences par thèmes
8.9 Culture

Le Maire de la Ville de DENAIN

Vu les articles L2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°7 du 28 mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu les propositions de la Commission Culturelle,

DECIDE

■ **Article 1** : la Ville de Denain proposera les manifestations suivantes :

- **Vendredi 20 mars 2026 à 20h** au théâtre de Denain : « **ALIE** ».

Spectacle proposé dans le cadre des Vendredis Découvertes, par l'association « ALIE », située 97 route d'Erre - 59171 HORNAING, représenté par Monsieur Fabrice POZNIC.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 1 000 € TTC.

La ville mettra en vente les places au tarif unique de 5 €.

- **Résidence artistique du lundi 20 au vendredi 24 avril 2026 et du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2026** au théâtre de Denain : répétition du spectacle « **Queens of the rock** ».

Evènement proposé, dans le but de réaliser la première de ce spectacle au théâtre de Denain le **mercredi 06 novembre 2026 à 20h**, par la société « L'Onde Productions » située au 68 rue Jacquard - 59000 LILLE, représenté par son président Monsieur Enzo BARBET.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par la production. Convention de partenariat.

- **Jeudi 7 mai 2026 à 20h** au théâtre de Denain : « **Tribute Evermore** ».

Evènement proposé par la production « TOP REGIE », représenté par son gérant, Monsieur Emmanuel RAISON, située rue Augustin Tirmont - 59283 RAIMBEAUCOURT.

La ville participe à hauteur de 3000 € TTC aux frais de fonctionnement.

Le prix des places sera fixé par le producteur et les recettes lui reviendront.

Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- **Samedi 3 octobre 2026 à 14h** au théâtre de DENAIN : « **Festival de danse orientale** ».

Evènement proposé par l'association « VA School 59 » située au 84 rue du Faubourg de Paris - 59300 VALENCIENNES, représentée par sa présidente Madame Samira FARYNIK.

La ville participe à hauteur de 1500 € TTC aux frais de fonctionnement ainsi qu'aux frais annexe la sécurité et au catering.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.

Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- **Dimanche 11 octobre 2026 à 15h** au théâtre de DENAIN : « **Les années folles** ».

Spectacle proposé par l'association « CrazyProd » située au 3 rue Maurice Béjart - 59810 LESQUIN, dans le cadre de la semaine bleue.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 1890 € TTC.

La ville mettra en vente les places au tarif unique de 5 €.

- **Vendredi 16 octobre 2026 à 20h** au théâtre de DENAIN : « **Tribute Elton John** ».

Spectacle proposé par la société « Franck Alcaras Médias » située au 109 Les cedres domaine de la croissette - 83120 Sainte-Maxime, représenté par sa directrice générale, Madame Marie-Claude MARKARIAN.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.

Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- Vendredi 23 octobre 2026 à 20h au théâtre de DENAIN : « **Mahé** ».

Spectacle proposé par la société « *Le Bureau Des Spectacles* » située au 18 rue des Montagnards - 59800 LILLE cedex, représenté par sa directrice générale, Madame Chadia BENABBAS. Ce spectacle est inscrit dans le festival humour porté par la ville.

La ville participe à hauteur de 3000 € TTC aux frais de fonctionnement.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.

Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- Dimanche 25 octobre 2026 à 15h au théâtre de DENAIN : « **Belle-mère à vendre** ».

Spectacle proposé par l'association « *La compagnie du Rire* » située au 102 rue de la chaussette - 59163 CONDÉ-SUR-L'ESCAUT.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 800 € TTC. Ce spectacle est inscrit dans le festival humour porté par la ville.

La ville mettra en vente les places au tarif unique de 5 €.

- Mardi 3 novembre 2026 à 20h00 au théâtre de DENAIN : « **Alain Chamfort** ».

Concert proposé par la société « *A Gauche De La Lune* » située 98 B rue Brule Maison - 59000 LILLE, représenté par son Président Monsieur Florent DESCORDE.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.

Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- Mardi 10 novembre 2026 à 20h au théâtre de DENAIN : « **To Be or not....** ».

Spectacle proposé par l'association « *LE ROLLMOPS* » située au 58/60 avenue John Kennedy - 62200 BOULOGNE-SUR-MER.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 3199 € TTC (*La représentation pour les scolaires revient à 1999 € TTC et la représentation tout public au soir revient à 1199 € TTC*).

La ville mettra en vente les places pour ma représentation du soir au tarif unique de 5 €.

- Mardi 24 novembre 2026 ou le mardi 01 décembre 2026 à 20h00 au théâtre de DENAIN : « **Aladdin** ».

Spectacle proposé par la production « *NP SPECTACLES* » située au 14 rue du Général Leclerc - 89100 SENS représenté par son président, Monsieur Philippe MONTABRUT.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.

Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- Vendredi 11 décembre 2026 à 20h au théâtre de Denain : « **Michel Leeb** »

Spectacle proposé par la production « *FABIEN RAMADE PRODUCTIONS* » située au 50 Chemin de la Pinière - 84190 BEAUMES DE VENISE, représentée par sa présidente Madame Armelle RICHAUD.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.

Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- Samedi 19 décembre 2026 à 20h00 au théâtre de DENAIN : « **Le Lac des cygnes** ».

Spectacle proposé par la production « *LE BUREAU DES SPECTACLES* » située au 18 rue des Montagnards - 59800 LILLE cedex, représenté par sa directrice générale, Madame Chadia BENABBAS.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.

Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

■ **Article 2 :**

Les contrats ainsi que tout autre document se rapportant à cette affaire seront signés par mes soins.

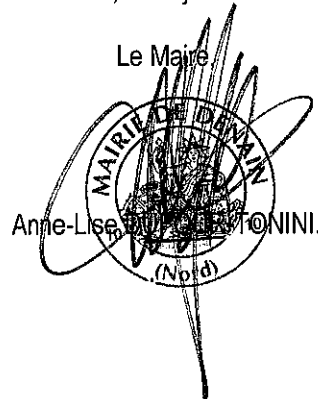
DECISION DU MAIRE N° 2026- 012/ CULTUREL

■ **Article 3 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffrey Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'état ou de sa publication.

Denain, le 28 janvier 2026

Le Maire



Anne-Lise NINI

Mairie de Denain
(No 1)

Certifié exécutoire par le Maire, compte-rendu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....